

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS
MISSION MINISTÉRIELLE
ANNEXE À LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR

2017

AVANCES AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



NOTE EXPLICATIVE

Sont développés dans le présent document les recettes et les crédits votés par le Parlement au titre du présent compte-mission.

Les crédits, tout d'abord établis (par mission et programme) dans les états législatifs annexés à la loi de finances ainsi que par le décret portant répartition des crédits autorisés par la loi de finances, sont ici présentés de façon plus détaillée.

Après les tableaux récapitulatifs, les crédits de chaque programme sont analysés :

■ **d'abord au croisement de la nomenclature par destination** (soit les actions et sous-actions inscrites au programme) et de la nomenclature par nature (soit les 7 titres définis à l'article 5 de la loi organique relative aux lois de finances [LOLF]), avec rappel des crédits votés l'année antérieure ;

■ **ensuite selon la nomenclature par nature** développée par titres et catégories (cf. article 5 de la LOLF).

Par rapport à l'exécution du budget au cours de l'année et à la gestion des crédits ouverts, la répartition des crédits par action et par titre ici présentée a valeur indicative.

TABLE DES MATIÈRES

RÉCAPITULATIONS DES RECETTES ET DES DÉPENSES	7
Équilibre du compte	7
Évaluation des recettes par section et ligne	8
Récapitulation des crédits par section, programme et titre	9
PRÉSENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 832	10
Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	
PRÉSENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 833	14
Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	

RÉCAPITULATIONS DES RECETTES ET DES DÉPENSES

ÉQUILIBRE DU COMPTE

Section / Programme – Ministre intéressé	Recettes	Crédits	Solde
		Autorisations d'engagement Crédits de paiement	
Section : Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	0	6 000 000	-6 000 000
Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie Ministre de l'économie et des finances		6 000 000 6 000 000	
Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	106 132 069 519	105 689 207 910	+442 861 609
Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes Ministre de l'économie et des finances		105 689 207 910 105 689 207 910	
Total des autorisations d'engagement		105 695 207 910	
Total	106 132 069 519	105 695 207 910	+436 861 609

(+ : excédent ; - : charge)

Avances aux collectivités territoriales

Mission RÉCAPITULATIONS DES RECETTES ET DES DÉPENSES

ÉVALUATION DES RECETTES PAR SECTION ET LIGNE

Section / Ligne	LFI 2016	LFI 2017
Section : Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	0	0
01 – Remboursement des avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	0	0
02 – Remboursement des avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2336-2 du code général des collectivités territoriales	0	0
03 – Remboursement des avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)	0	0
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie (fiscalité nickel)	0	0
Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	104 545 946 881	106 132 069 519
05 – Recettes	104 545 946 881	106 132 069 519
Total	104 545 946 881	106 132 069 519

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR SECTION, PROGRAMME ET TITRE

Section / Programme / Titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2016	Ouvertes en LFI pour 2017	FDC et ADP attendus en 2017	Ouverts en LFI pour 2016	Ouverts en LFI pour 2017	FDC et ADP attendus en 2017
Section : Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie						
832 – Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000	
Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes						
833 – Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	103 713 439 443	105 689 207 910		103 713 439 443	105 689 207 910	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	103 713 439 443	105 689 207 910		103 713 439 443	105 689 207 910	

Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie

Programme n° 832 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 832
Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie
2017 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS INITIAUX
2017 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

2017 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

2016 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2016 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

2016 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie

Programme n° 832 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2016	Ouvertes en LFI pour 2017	Ouverts en LFI pour 2016	Ouverts en LFI pour 2017
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Prêts et avances	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Total	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION, TITRE ET CATÉGORIE

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action Titre et catégorie	AE PLF 2017	Écart PLF - LFI	AE LFI 2017	FDC et ADP en AE
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000		6 000 000	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 000 000		6 000 000	
<i>Prêts et avances</i>	6 000 000		6 000 000	
Total	6 000 000		6 000 000	

CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action Titre et catégorie	CP PLF 2017	Écart PLF - LFI	CP LFI 2017	FDC et ADP en CP
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000		6 000 000	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 000 000		6 000 000	
<i>Prêts et avances</i>	6 000 000		6 000 000	
Total	6 000 000		6 000 000	

Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes

Programme n° 833 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 833

Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes

2017 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS INITIAUX

2017 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus
01 – Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	97 902 806 692	
02 – Avances aux départements sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	5 877 914 822	
03 – Avances aux départements sur les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties	951 202 755	
04 – Avances aux régions sur les frais de gestion de la contribution foncière des entreprises (CFE), de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe d'habitation (TH) et sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	957 283 641	
Total	105 689 207 910	

2017 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus
01 – Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	97 902 806 692	
02 – Avances aux départements sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	5 877 914 822	
03 – Avances aux départements sur les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties	951 202 755	
04 – Avances aux régions sur les frais de gestion de la contribution foncière des entreprises (CFE), de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe d'habitation (TH) et sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	957 283 641	
Total	105 689 207 910	

2016 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2016 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus
01 – Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	95 974 240 564	
02 – Avances aux départements sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	5 877 904 311	
03 – Avances aux départements sur les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties	906 427 651	
04 – Avances aux régions sur les frais de gestion de la contribution foncière des entreprises (CFE), de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe d'habitation (TH) et sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	954 866 917	
Total	103 713 439 443	

2016 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus
01 – Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	95 974 240 564	
02 – Avances aux départements sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	5 877 904 311	
03 – Avances aux départements sur les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties	906 427 651	
04 – Avances aux régions sur les frais de gestion de la contribution foncière des entreprises (CFE), de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe d'habitation (TH) et sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	954 866 917	
Total	103 713 439 443	

**Avances sur le montant des impositions revenant aux régions,
départements, communes, établissements et divers organismes**

Programme n° 833 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2016	Ouvertes en LFI pour 2017	Ouverts en LFI pour 2016	Ouverts en LFI pour 2017
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	103 713 439 443	105 689 207 910	103 713 439 443	105 689 207 910
Prêts et avances	103 713 439 443	105 689 207 910	103 713 439 443	105 689 207 910
Total	103 713 439 443	105 689 207 910	103 713 439 443	105 689 207 910

**Avances sur le montant des impositions revenant aux régions,
départements, communes, établissements et divers organismes**

PRÉSENTATION DES CRÉDITS | Programme n° 833

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION, TITRE ET CATÉGORIE

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action Titre et catégorie	AE PLF 2017	Écart PLF - LFI	AE LFI 2017	FDC et ADP en AE
01 – Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	97 902 806 692		97 902 806 692	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	97 902 806 692		97 902 806 692	
<i>Prêts et avances</i>	97 902 806 692		97 902 806 692	
02 – Avances aux départements sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	5 877 914 822		5 877 914 822	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	5 877 914 822		5 877 914 822	
<i>Prêts et avances</i>	5 877 914 822		5 877 914 822	
03 – Avances aux départements sur les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties	951 202 755		951 202 755	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	951 202 755		951 202 755	
<i>Prêts et avances</i>	951 202 755		951 202 755	
04 – Avances aux régions sur les frais de gestion de la contribution foncière des entreprises (CFE), de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe d'habitation (TH) et sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	957 283 641		957 283 641	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	957 283 641		957 283 641	
<i>Prêts et avances</i>	957 283 641		957 283 641	
Total	105 689 207 910		105 689 207 910	

CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action Titre et catégorie	CP PLF 2017	Écart PLF - LFI	CP LFI 2017	FDC et ADP en CP
01 – Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	97 902 806 692		97 902 806 692	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	97 902 806 692		97 902 806 692	
<i>Prêts et avances</i>	97 902 806 692		97 902 806 692	
02 – Avances aux départements sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	5 877 914 822		5 877 914 822	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	5 877 914 822		5 877 914 822	
<i>Prêts et avances</i>	5 877 914 822		5 877 914 822	
03 – Avances aux départements sur les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties	951 202 755		951 202 755	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	951 202 755		951 202 755	
<i>Prêts et avances</i>	951 202 755		951 202 755	

**Avances sur le montant des impositions revenant aux régions,
départements, communes, établissements et divers organismes**

Programme n° 833 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

Numéro et intitulé de l'action / sous-action Titre et catégorie	CP PLF 2017	Écart PLF - LFI	CP LFI 2017	FDC et ADP en CP
04 – Avances aux régions sur les frais de gestion de la contribution foncière des entreprises (CFE), de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe d'habitation (TH) et sur le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	957 283 641		957 283 641	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	957 283 641		957 283 641	
<i>Prêts et avances</i>	957 283 641		957 283 641	
Total	105 689 207 910		105 689 207 910	